



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 février 2017  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre en date du 20 février 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du discours que Benjamin William Mkapa, ancien Président de la Tanzanie et facilitateur de la Communauté d'Afrique de l'Est pour le dialogue interburundais, a prononcé au terme de la troisième session de ce dialogue, qui s'est tenue à Arusha (Tanzanie) du 16 au 19 février 2017. Cette session a réuni d'anciens chefs d'État burundais, l'ombudsman du Burundi, des représentants des partis politiques enregistrés, notamment le parti au pouvoir, et d'autres acteurs politiques de premier plan.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent du Burundi  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Albert **Shingiro**



**Annexe à la lettre en date du 20 février 2017 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent du Burundi auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Discours du facilitateur Benjamin William Mkapa au terme  
de la troisième session du dialogue interburundais**

J'ai convoqué la troisième session du dialogue interburundais, qui a eu lieu à Arusha (Tanzanie), du 16 au 19 février 2017.

Elle a réuni d'anciens chefs d'État burundais, l'ombudsman du Burundi, des représentants des partis politiques enregistrés et d'autres acteurs politiques de premier plan.

Je me suis également entretenu avec les Envoyés spéciaux pour la région et les Représentants spéciaux de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine, qui ont réaffirmé leur soutien à la médiation menée par la Communauté d'Afrique de l'Est. Je me félicite de la volonté de toutes les parties de dialoguer et de collaborer.

Au cours de la session plénière d'ouverture, j'ai présenté le programme en huit points qui avait été élaboré au cours des précédentes sessions du dialogue et qui, lors du dix-septième Sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est qui s'est tenu le 8 septembre 2016, a été adopté comme point de départ des débats à venir. Pour en faciliter l'examen, j'ai regroupé les huit points sous quatre grands thèmes – questions politiques; contexte constitutionnel, législatif et électoral; situation socioéconomique et questions humanitaires; et sécurité –, avec sous-catégories pour chacun.

Cette répartition n'est pas le fruit de mon imagination, mais des discussions que j'ai menées avec les parties lors de précédentes consultations auprès des organisations internationales intéressées.

J'ai également distribué d'autres documents ayant trait au dialogue. Vous les avez étudiés individuellement ou en groupe, puis avez exprimé par écrit vos points de vue et exposé votre vision de la voie à suivre. Je tiens à saluer la diligence et l'ouverture d'esprit avec lesquelles vous avez abordé ces questions et présenté vos réponses écrites. Elles seront utiles à la concrétisation du dialogue lors de sa prochaine phase.

De ces observations, j'ai retenu ce qui suit :

1. Les participants ont reconnu que des avancées notables avaient été réalisées s'agissant de l'instauration de conditions propices à un dialogue constructif, caractérisées par la volonté de s'approprier le processus en cours.
2. Ils ont réaffirmé les principes et l'esprit de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi, en tant que pierre angulaire d'une paix, d'une stabilité et d'une sécurité durables et de la reconnaissance des droits politiques, économiques et sociaux de tous les Burundais.
3. Tout en réaffirmant le respect qu'ils vouaient à la souveraineté de la République du Burundi, les participants ont insisté sur l'obligation qu'avait l'État

de garantir la sécurité, la stabilité et la protection des droits fondamentaux du peuple burundais.

4. Ils ont reconnu que la crise actuelle, qui découle de différends politiques et électoraux, était à l'origine d'importants déplacements de population, de l'exil de certains acteurs politiques, de violences ciblées et de la réduction de l'aide financière internationale.

5. Ils ont dénoncé le recours à toute forme de violence dans le règlement des différends politiques et ont exprimé leur attachement à un dialogue pacifique pour parvenir à une paix et une prospérité pérennes.

6. Ils se sont engagés à rechercher sans tarder un consensus quant aux grands axes de la préparation des prochaines élections en 2020 et à la nécessité d'un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques et crédibles.

7. Ils ont pris note des propositions d'amendement constitutionnel élaborées en interne et, tout en reconnaissant qu'il appartenait au Burundi d'en décider dans l'exercice de sa souveraineté, ont souligné qu'il fallait donner la priorité à la consolidation de la paix et de la stabilité du pays.

8. Ils ont appelé l'attention sur la famine qui régnait dans certaines régions du Burundi en raison des changements climatiques, et ont prié la communauté internationale de fournir une aide devenue indispensable.

9. Ils ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis jusqu'à présent par le facilitateur et le médiateur. Ils ont toutefois exprimé le souhait de voir la Communauté d'Afrique de l'Est intervenir dans les meilleurs délais pour activer la résolution de la crise.

10. Ils attendaient avec intérêt la participation du Gouvernement burundais, qui confèrera au dialogue une plus grande valeur et le fera avancer.

Compte tenu de ce qui précède, je souhaite faire les observations suivantes :

a) La tenue d'un sommet extraordinaire de la Communauté d'Afrique de l'Est est indispensable à la levée des différents obstacles; je vais rapidement entreprendre des démarches en ce sens auprès du médiateur et du Président du Sommet des chefs d'État de la CAE;

b) À la lecture des réponses écrites aux propositions, j'ai le sentiment qu'il existe un consensus sur les questions de fond, en dépit de divergences quant aux modalités de mise en œuvre. Je suis par conséquent convaincu que les quatre grands thèmes resteront le point de départ de la prochaine session du dialogue;

c) Je tiens à remercier tous les participants qui ont accepté mon invitation. Votre présence témoigne de votre volonté de contribuer à mettre un terme aux souffrances du peuple burundais. Je tiens également à remercier les Envoyés et Représentants spéciaux d'avoir exprimé un soutien sans réserve à ce dialogue.

Mon bureau vous communiquera sous peu la date et le lieu de la prochaine rencontre. D'ici là, je vous souhaite un bon retour et vous engage à entretenir l'esprit d'unité et de réconciliation.

Que Dieu bénisse le Burundi, que Dieu bénisse l'Afrique!

Arusha (Tanzanie), le 19 février 2017